



Janvier 2023

Maryline gérante de l'Auto Ecole SUNDRIVE ; Diplômée du BEPECASER depuis 2003 et du Titre Pro ECSR depuis 2019 avec une expérience professionnelle de plus de 20 ans en auto-école et sécurité routière (bénévole IDSR, Jury du Titre Pro ECSR), propose une formation sérieuse, ayant le même objectif que ses élèves = LA REUSSITE.

La formation de l'Auto-Ecole SUNDRIVE se passe en 4 compétences du Livret d'apprentissage respectant le Programme de formation. L'Auto Ecole SUNDRIVE est datadockée, labellisée et inscrit au qualiopi : cela signifie une valorisation supplémentaire reconnu par l'état ouvrant la possibilité de proposer la formation du post-permis, de changement de permis de boîte automatique à boîte manuelle, différents modes de financements (le permis à 1€/jour, les CPF, les aides du conseil général, du pôle emploi etc...) et une assurance pour le candidat à une formation sérieuse, rigoureusement appliquée à des conditions d'apprentissage adaptés à chacun.

PASSERELLE B78 à B.....375€ * TTC

Comprenant :

Frais administratif + demande de fabrication du permis sur ANTS+ 7 h de formation en boîte manuelle

Modalités de paiements :

1 mensualité (chèque, virement, espèces)

Pièces à fournir pour dossier administratif : (ou fac similé (02) si dossier déjà inscrit)

- Photocopie recto/verso de la carte d'identité
- Photocopie recto/verso du permis
- 1 photos d'identité aux normes agréées ANTS (*version électronique*)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture EDF, eau, impôts, téléphone ect...) (si la facture n'est pas au même nom faire une attestation de logement sur l'honneur + carte d'identité du titulaire de la facture)
- être titulaire d'une boîte mail

REGLEMENT INTERIEUR

1/ Respecter le travail en salle de code. Toute perturbation peut entraîner une exclusion du cours.

2/ Avoir une présence rigoureuse et sérieuse aux cours de code (il est conseillé d'avoir un travail personnel à la maison avec le livre de code ainsi que le web code mais aussi une présence aux cours de code à l'auto école (4 à 5 fautes maximum pendant plusieurs séries est imposé avant toute présentation à l'examen))

3/ Toutes les leçons de conduite non décommandées 48 heures à l'avance (jours ouvrables) sera considérées comme faite (sauf motif légitime dûment justifiés).

4/ Se donner le maximum de ses capacités lors des cours (code/conduite) : garder sa motivation et ne jamais baisser les bras même si ce n'est pas facile

5/ Respecter les lieux et la propreté des toilettes, accueil, et salle de code, et extérieurs de l'auto-école.

6/ Il est interdit de fumer/vapoter dans l'auto école

7/ Les tarifs sont valable 1 an après signature.

8/ RAPPEL A LA LOI : Il est interdit de conduire sous emprise de l'alcool et/ou stupéfiant.

9/ Aucun élève ne sera présenté à l'épreuve du permis sans avoir réglé toute sa formation 1 semaine à l'avance.

10/ L'établissement s'engage à présenter l'élève à l'épreuve du permis que si l'élève à le niveau requis.

11/ Accès aux Locaux :

- | | | |
|-------------------|----------------------|---------------------|
| - Lundi Fermé | - Mardi 17h à 19h | -Mercredi 17h à 19h |
| - Jeudi 17h à 19h | - Vendredi 17h à 19h | -Samedi 10h à 12h |
| - Dimanche Fermé | | |

En cas de modifications exceptionnelle l'affichage des horaires sera fait dans l'établissement et tout autre support.

AUTO ECOLE SUNDRIVE - 49 place Marcadieu - 64410 ARZACQ ARRAZIGUET
Téléphone :07.83.72.70.93 et 05.59.05.42.68
n° agrément :E1606400070 EURL au capital de 1000€ SIRET n°81508508900010 -
Code NAF 8553Z

Mail : auto.ecole.sundrive@gmail.com - Site internet : sundrive.i-kod.com -
Facebook : Auto-Ecole SUNDRIVE